

DECLARATION SUR LA SECURITE NUTRITIONNELLE POUR UNE CROISSANCE ECONOMIQUE INCLUSIVE ET UN DEVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

Nous, chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, réunis en la vingt-troisième session ordinaire de notre Conférence à Malabo (Guinée équatoriale), les 26 et 27 juin, sous le thème de l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique: «*Transformer l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, grâce à l'exploitation des opportunités de croissance inclusive et de développement durable* »;

Rappelant la résolution AHG/Res.224 (XXIX) de 1993 de l'OUA qui a reconnu la gravité de la situation alimentaire et nutritionnelle africaine et les efforts consentis par les États membres en vue de relever ce défi;

Rappelant en outre la Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique [Assembly/AU/Decl.7 (II)] de 2003 qui préconise une collaboration accrue des parties prenantes et l'augmentation de la production alimentaire;

Conscients du fait que la sécurité alimentaire sans une amélioration de la nutrition ne pourra pas produire les résultats socio-économiques inclusifs souhaités; étant donné que le nombre de personnes touchées par la faim et la malnutrition continue d'augmenter au cours de ces dernières années;

Soulignant que l'agriculture et la sécurité alimentaire sont des facteurs déterminants de la nutrition des enfants qui nécessitent des actions coordonnées et globales d'autres secteurs, notamment: la santé, l'éducation, le travail, la protection sociale, et la collaboration coordonnée avec les partenaires au développement, le secteur privé, le milieu universitaire, la société civile et les communautés;

Conscients du fait que le capital humain est le moteur de la transformation économique et structurelle de l'Afrique, et que les 1000 premiers jours offrent des opportunités à des enfants qui peuvent influencer la capacité cognitive et physique de tous les enfants qui sont marqués à vie;

Conscients en outre du fait que les efforts consentis au niveau du continent doivent être améliorés en vue de relever le défi lié à la sous-nutrition des enfants afin de continuer à non seulement réduire la prévalence du retard de croissance chez les enfants mais aussi à réduire le nombre absolu d'enfants chétifs en Afrique;

Prenant note de l'étude réalisée dans plusieurs pays sur le coût de la faim en Afrique (COHA) dirigée par la Commission de l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial, pour quantifier les impacts sociaux et économiques globaux de la faim chronique en Afrique;

Prenant note avec préoccupation que les résultats de l'Etude sur le coût de la faim en Afrique (COHA) ont montré à quel point la sous-nutrition infantile a un impact sur la santé et les résultats scolaires; les obstacles supplémentaires qu'elle impose aux enfants quant à leur capacité à réaliser leur plein potentiel et l'impact qu'elle a sur la productivité nationale;

Saluant les efforts déployés par les parties prenantes telles que: (i) la Coordination des efforts dans le cadre du Groupe de travail africain sur l'alimentation et la nutrition pour le développement (ATFFND) (ii) la production d'éléments de preuves par le biais de l'Etude sur le coût de la faim; (iii) l'Initiative africaine révisée pour l'élimination du retard de croissance (ARISE 2025), le résultat de l'étude COHA; et (iv) les initiatives pour la promotion de la nutrition entreprises sous les auspices de Sa Majesté le Roi Letsie III du Lesotho.

Par la présente,

Nous :

1. **Réaffirmons** notre engagement à éradiquer la faim d'ici à 2025 grâce au renforcement de nos politiques de développement qui représentent un investissement efficace dans le capital humain de nos pays;
2. **Nous Engageons** à mettre fin au retard de croissance des enfants, à réduire les taux de retard de croissance de 10% et d'insuffisance pondérale de 5% d'ici à 2025 et, en particulier, à mettre l'accent sur les 1000 premiers jours qui représentent la seule occasion au cours de laquelle des dommages permanents et irréversibles physiques et mentaux pourraient être évités; **Sommes déterminés** à faire de cet objectif, la priorité principale dans les stratégies et plans nationaux de développement et à fixer des objectifs à long terme qui donnent à tous les enfants, les mêmes chances de réussite, en éliminant les obstacles supplémentaires imposés par la sous-nutrition infantile;
3. **Invitons** les États membres qui ne l'ont pas encore fait, à participer à l'Etude sur le coût de la faim en Afrique et **Demandons** à la Commission, la CEA, au PAM, à l'UNICEF et à d'autres partenaires au développement d'accélérer l'achèvement de l'étude et d'assurer une large diffusion des résultats au niveau national et régional;
4. **Demandons** à la Commission, aux CER et aux partenaires au développement de faciliter la mise en place, à l'échelle continentale, d'un mécanisme de suivi des progrès réalisés dans le cadre de l'élimination de la sous-nutrition infantile en Afrique;
5. **Nous engageons** à poursuivre le dialogue et à œuvrer pour l'amélioration de la nutrition, en soutenant le projet de sensibilisation de l'UA sur la nutrition.

2014

Declaration on Nutrition Security for Inclusive Economic Growth and Sustainable Development in Africa

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/327>

Downloaded from African Union Common Repository